

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1 EST, RUE DE CASTELNAU, BP 101
REZ-DE-CHAUSSÉE, ACCÈS OUEST (ENTRÉE 101)
MONTRÉAL (QC) H2R 1P1
TÉL. 514 903 7627
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le lundi 28 septembre 2026

M^e Johanne Skelling, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100, CP 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Re: Dossier RDÉ R-4333-2026.
Hydro-Québec (Distribution) - Tarif pour centres de données (CD).
Corporation de développement Waswanipi (CDW) – Suite de la Planification de l'audience des 1-9 octobre 2026 et des 7-18 décembre 2026.

Chère Consœur,

Suite à la [lettre A-0034 de la Régie de l'énergie du 25 septembre 2026](#), la *Corporation de développement Waswanipi (CDW)* prend acte que des journées d'audience supplémentaires sont prévues les 7-18 décembre 2026, outre celles déjà fixées pour les 1-9 octobre 2026.

Nous confirmons que Monsieur Jean Schiettekatte et au soussigné seront présents en salle à l'audience d'octobre 2026.

Par ailleurs, le soussigné sera également présent en salle à l'audience de décembre 2026 ; nous avons en effet réussi à reporter un déplacement à l'extérieur alors prévu pour cette période. Messieurs Sam Gull et Steeve Doucet seront également présents en salle lors de leur témoignage oral. Toutefois, nous prions respectueusement la Régie de permettre à notre analyste Monsieur Jean Schiettekatte d'y prendre part de façon virtuelle lors de son témoignage en décembre 2026, car il a déjà prévu être à l'extérieur du Québec avec des membres de sa famille durant cette période et que ce déplacement ne peut être modifié.

Par ailleurs, en réponse à la question posée par la Régie au bas de la page 1 de cette lettre, **nous modifions notre planification d'audience** aux fins de préciser que nous ne contesterons pas les qualifications d'expert demandées pour Messieurs Alexis Renaud-Bezot et Shan Campeau. Les questions de clarification que nous avons prévues pourront aisément être posées lors du contre-interrogatoire de ces témoins sur leur témoignage oral en preuve.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de la *Corporation de développement Waswanipi (CDW)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).